

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	JEEP	C J - 5 (limousine, boîte 4 vitesses)	CH 0442 35
Constructeur	AMERICAN MOTORS CORPORATION, Southfield / Michigan (USA)		
Identification	"J.MB3HE" préfixe au No du châssis (2e chiffre = millésime)		
Plaquette constr.	à gauche, sur l'auvent, dans le compartiment du moteur		
N° du châssis	à droite, latéralement sur le longeron, au-dessus de la fixation AR du ressort AV (frappé par l'importateur)		
Ident du moteur	"E" à droite, latéralement sur le bloc, devant le distributeur d'allumage		
Importateur princ.	AMBROSOLI & CO, Automobile, 8021 Zurich / à partir du 1.1.77: J.H. KELLER AG, Vulkanstrasse 120, 8048 Zurich		
Véhicule homologué	J6MB3HE 054 752	Signes fixes dans code du type	J.MB3HE

Chassis				Moteur				
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	A M C	Type	E	
Direction	mécanique, s.d. avec assistance hydraulique			Construction	en ligne	Temps	4	
Transmission	méc. synchr. avec boîte complémentaire route/terrain			Carburant	B	Position	avant	
Nombre de vitesses	4x2	Entraînement	toutes roues ++)	Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	6	
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, à expansion interne, sur toutes les roues; soupape proportionnelle sur les roues AR; s.d. avec assistance par dépression			Alésage	95,25	Course	88,9	
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service			Cylindrée	3799	CV-impôt	19,34	
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR			Puissance en CV	92 SAE-net	à l/min	3600	
Ralentisseur	par différence de pression; lampe-témoin combinée			Bruit	80	dB/A	à l/min	3600
Contrôle 2 circ				Silencieux	1 pot 430x240x135 mm			
Carrosserie	limousine			Mesure des gaz	*) (réglage du ralenti limité)			
Nombre de portes	2 +)	Indic. vit.	km/h	Déparasitage	UCB - annexe B, chiffres 3+4 = D			
Ceintures sécurité	**)	Rétroviseur	1/int.+2/de chaque côté	Poids	avant	arrière	total	
Cale	-	Attelage	sur demande	Poids à vide	660	800	1460	
Antivol	verrouillage de la direction			Charge utile	25	395	420 (+++)	
Nombre de places	16	av 2	centre ar 4	Poids total	685	1195	1880	
Dimensions	Int.	ext.		Garantie fabr.	2200			
Longueur		3650	Empattements	2120	Dimens. pneus	H 78 - 15	H 78 - 15	
Largeur		1550			Ply / bar	4 / 1,7	4 / 1,95	
Hauteur		1880	Voie	av 1310	Charge	1370	1500	
Porte à faux	lat.		Voies	av	pour V max	150	150	
	av	580		ar				
	ar	950	Braquage	g10000				
Distance volant - vers l'avant du véhicule				d 9800	Garantie poids remorquable avec frein			
					Garantie poids remorquable sans frein		680	
					Garantie poids de l'ensemble (remorque avec frein)		5670	
					Poids remorquable testé			
					Vitesse maximale selon le constructeur		110 km/h	
					Vitesse maximale testée		km/h	

Equipement §)

Feux de route SEALED BEAM DOT GE H., _____
 Feux de croisement SEALED BEAM DOT GE H. §§) _____
 Feux de position DODEI GROTE SAE IP 67 _____
 Feux rouges GROTE SAE AIR ST 74 9130 _____
 Feux stop id. _____
 Clignoteurs av GROTE SAE IP 67 | §) _____ ar voir feux rouges
 Catadioptres av _____ | AV + AR ar I (E) §) _____
 Feux de gabant av _____ | AV + AR ar _____
 Feux complément. _____
 Eclairage plaque 1/ à gauche, combinée _____
 Essuie-glace 2/ balais _____ avec/sans lave-glace
 Avertisseurs SPARTON LO "Modell U" §) _____
 ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation _____

Indications pour le permis de circulation

Genre du Voiture de tourisme _____
 véhicule _____
 Marque et type J E E P C J - 5 _____
 Homologation _____
 N° CH 0442 35 _____
 Carrosserie limousine _____
 Places total 6 _____ avant . 2 _____
 Poids à vide 1460 _____ Carburant B _____
 Charge utile - +++) _____ CV-impôt 19,34 _____
 Poids total 2200 _____ Cylindrée 3799 _____

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : conforme selon ECE-15, amendement 01, test B; une vignette n'est pas exigée (LFEM No 35 368).
- **) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis; les ceintures du type A sont conformes.
- +) Nombre de portes : le hayon arrière n'est pas considéré comme porte, vu que la partie supérieure ne peut être ouverte de l'intérieur. Livrable sur demande avec une porte arrière; dans ce cas la longueur du véhicule passe à 3550 mm, la porte à faux AR 850 mm.
- ++) Entraînement : sur toutes les roues, les roues avant pouvant être libérées.
- +++) La charge utile ne doit pas être notée, vu que le centre de gravité du pont de charge se trouve derrière l'essieu arrière.

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de position/clignoteurs AV sont déplacés vers l'avant (angles de visibilité) et équipés d'ampoules blanches de 5/21 W;
- les clignoteurs latéraux AV + AR sont débranchés (clignent alternativement);
- les catadioptres d'origine sont insuffisants; il en est monté 2 complémentaires I (E);
- des bavettes sont montées à l'arrière;
- l'avertisseur est déplacé vers l'avant, derrière la grille du radiateur;
- arceau exigé sous la porte de droite (ceci ne vaut pas lorsqu'une porte arrière est montée).

§§) L'espace compris entre les feux de croisement est admis selon lettre DFJP du 09.01.70.

Remplace FH CH 0442 35 du 13.4.1976
 nouvel importateur à partir du 1.1.77

(9.12.76)

Homologation fédérale des types de véhicules

Lieu et date de l'homologation
 Zurich, 13.4.76 / Berne, 7.5.76